



Jean-Pierre BEL

Sénateur de l'Ariège

Monsieur le Président,

Au moment où votre Cour s'apprête à examiner l'affaire concernant Monsieur Bellebou et dans laquelle, en première instance, je me suis constitué partie civile, je souhaitais faire part de quelques considérations en vous remerciant de bien vouloir en faire état à l'audience.

J'ai été mêlé à ces événements, bien évidemment, à mon encounter et je ne porte aucune responsabilité personnelle sur les conséquences qui en découlent.

Ces moments sont particulièrement pénibles et j'ai pu en vérifier l'impact auprès de mes collaborateurs présents ce matin-là.

Néanmoins, je n'ai demandé aucune réparation particulière et ne suis animé par aucune rancune.

Ces événements s'étant produits dans les locaux de l'Association des Maires et des Elus de l'Ariège, je me suis constitué partie civile parce qu'il est de ma responsabilité de faire respecter ma fonction d' élu.

Cependant, il apparaît clairement que derrière tout cela, il y a l'histoire tragique des harkis qui continue à marquer les générations qui ont suivi. C'est un problème majeur et douloureux au plan historique, au plan social et, on le voit bien, au plan personnel. Cette question n'a, en effet, jamais été vraiment résolue.

En tant que responsable politique, je me dois d'en tenir compte y compris vis-à-vis de l'auteur des faits dont j'ai été la victime.

Je demande à ce qu'il lui en soit donné acte car l'expression démesurée, condamnable, du désarroi qui l'anime ne peut-être uniquement réparée par la répression.

Même si les faits que vous avez à juger ne s'inscrivent pas dans le cadre des actions des associations de défense des harkis, je ne peux ignorer que, d'une certaine manière, ils puissent en être une des traductions désespérées venant de surcroît d'un homme responsable d'une famille.

Si cela doit constituer des circonstances atténuantes, je pense donc qu'elles ne se situent pas hors du champ de réflexion de la Cour laquelle doit, en toute souveraineté, appréhender l'événement dans toutes ses dimensions.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance des mes meilleurs sentiments.

Jean-Pierre BEL

**Monsieur le Président de la Cour d'appel
Palais de Justice
31000 Toulouse**